



Association des Sociétés

Chorales d'Alsace

Affiliée à la Confédération Musicale de France

Reg. des Ass. Vol. XXVIII - Fol. 23  
CCM Mulhouse Europe 160085-60

Siège: 10, rue du Manège  
68100 MULHOUSE

Attenschwiller le 1 septembre 2019

## DONNONS UN COUP DE POUCE A L'ASCA

Chers ami(e)s Président(e)s,

Comme tous les ans à l'occasion de notre congrès, je reviens pour vous solliciter au travers de notre « Coup de pouce à l'ASCA ». En faisant figurer le logo de votre chorale dans le bulletin annuel - en partenariat avec nos sponsors - pour la modique somme de 15 € (ou plus), nous soulagerions notre trésorier. Ces logos figureraient aussi sur le diaporama que nous projeterons pendant l'Assemblée Générale.

La conjoncture actuelle ne favorise nullement le fonctionnement financier de notre association. Les plans de rigueur prévus au niveau national, augurent d'une diminution continue des aides...Cependant nous devons continuer à pérenniser nos actions au sein de l'ASCA.

Nous sommes aussi à la recherche de partenaires pour notre bulletin. Je peux vous transmettre la lettre type si vous avez éventuellement une enseigne qui accepterait de mettre son logo dans notre **bulletin**.

En restant à votre disposition, je vous remercie par avance pour votre soutien, et vous adresse mes plus cordiales salutations.

René Sutter Président de l'ASCA

22 rue Michelet

68220 Attenschwiller

06 22 75 31 63 - [rene.sutter@wanadoo.fr](mailto:rene.sutter@wanadoo.fr)

Site internet ASCA : [www.asca-chorales-alsace.com](http://www.asca-chorales-alsace.com)

---

### Talon à retourner

**Je soussigné(e) : Nom :**

**Prénom :**

**Autorise, en ma qualité de**

**de la chorale :**

L'Association des Sociétés Chorales d'Alsace à faire paraître le logo de notre chorale dans son bulletin annuel pour la somme de 15 € (ou plus)

Veuillez joindre votre modèle pour l'annonce. Ceci peut se faire par mail à mon adresse.

### **Talon-réponse à retourner avant le 28 septembre 2019 à :**

- accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace

ou par virement auprès de la CCM MULHOUSE EUROPE

- n° IBAN : FR76 1027 8030 0000 0160 0854 026, BIC : CMCIFR2A

Dans ce cas, avisez par mail :

- le président: [rene.sutter@waandoo.fr](mailto:rene.sutter@waandoo.fr) ou le trésorier: [roland.kuster@free.fr](mailto:roland.kuster@free.fr)